RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Soutien aux acteurs structurants du dialogue Science Société

Formulaire de demande

RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS :

Depuis la loi du 22 juillet 2013, les Régions coordonnent, sous réserve des missions de l'État et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), notamment auprès des jeunes publics, et participent à leur financement.

En Bourgogne-Franche-Comté, cette compétence s'inscrit dans le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), qui place le dialogue entre sciences et société au cœur des politiques régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche. La feuille de route régionale Science-Société 2026-2030 adoptée le 29 avril 2026 définit un cadre partagé visant à renforcer les coopérations et donner davantage de lisibilité à l'action collective en matière de dialogue entre sciences et société. Elle s'organise autour de cinq ambitions complémentaires : renforcer les liens entre la société et le monde de la recherche ; éveiller la curiosité scientifique des jeunes ; déployer les actions sur l'ensemble du territoire et aller vers tous les publics ; acculturer les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au partage des savoirs ; favoriser la coopération, le partage de moyens et de compétences entre les acteurs.

1.- INFORMATIONS GENERALES

Demandeur			
Etablissement demandeur			
Responsable du projet (Nom Prén.)			
Tél. responsable			
Adresse électronique resp.			
Contact administratif (Nom Prén.)			
Tél. contact admin.			
Adresse électronique contact			
Projet			
Nom du projet			
Résumé (vulgarisé)			
Objectifs principaux			
Public cible	☐ public familial ☐ public étudiant ☐ public éloigné ☐ public scolaire ☐ public empêché ☐ autre public		
Demande financière			
	Demande Région	**Co/auto.financement**	**Coût total du projet**
Fonctionnement			€0

2.- PROJET

Détail des actions envisagées (4000 caractères maximum, espaces inclus) **(possibilité de compléter par une annexe)**

En quoi le projet s'inscrit dans la feuille de route Science-Société en préparation ?
Quel est l'impact attendu (scientifique, culturel, territorial)
Complémentarité avec d'autres actions régionales

Différents partenaires impliqués sur le projet		
Principaux partenaires		Actions concernées
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

3.- BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

a) Fonctionnement

DEPENSES	Montant global (*)	Coût éligible (*)	RECETTES	Montant (*)
Achats	**€0**	**€0**	**Vente de marchandises, produits finis, presta. de service**	
Prestations de services			**Dotations et produits de tarification**	
Achats matières et fournitures				
Autres fournit. dont petits équipements			**Subventions d'exploitation**	**€0**
Services extérieurs	**€0**	**€0**	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations			-	
Sous-traitance			-	
Entretien et réparation			Région Bourgogne-Franche-Comté	
Assurances			Département(s)	
Documentation			-	
Autres services extérieurs	**€0**	**€0**	-	
Rémunérations interméd. et honoraires			Intercommunalité(s)	
Publicité, publication			-	
Déplacements, missions			Commune(s)	
Autres			-	
Coûts de personnel	**€0**	**€0**	-	
Rémunération des personnels			-	
Cotisations sociales			Organismes sociaux	
Autres coûts de personnels			-	
			Fonds Européens	
⚠ Nombres entiers uniquement			-	
			Autres établissements publics	
			Aides privées	
			Autres produits de gestion courante	
			- dont cotisations, dons manuels ou legs	
TOTAL DEPENSES	**€0**	**€0**	**TOTAL RECETTES**	**€0**
Emplois des contributions volontaires		**€0**	***Contributions volontaires en nature***	**€0**
Secours en nature			*Bénévolat*	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations			*Prestations en nature*	
Personnel bénévole			*Dons en nature*	
TOTAL		**€0**	***TOTAL***	**€0**

(*) nombres entiers

Attention : le total des recettes doit être égal au total des dépenses globales.

DETAIL DES DEPENSES

Achats [Prestations de service (1) (détail et devis à fournir), achats de matières et fournitures (2) (liste chiffrée à fournir), autres fournitures dont petits équipements inférieurs à 800 € (2) (liste chiffrée à fournir)]

Services extérieurs [Sous-traitance (1) (détail et devis à fournir), location de matériel (détail demandé), documentation (détail demandé)]

Autres services extérieurs [Rémunération intermédiaire et honoraires, publicité, publications (détail demandé) - Déplacements, missions (détail des déplacements prévus)]

Coûts de personnel [Rémunération des personnels, cotisations sociales]

DETAILS PAR ACTIONS

Détailler le budget demandé à la Région par action *(ou sous-action)*

Nom de l'action	Montant demandé Région	Montant co-financement	Montant total
			€0
			€0
			€0
			€0
			€0
			€0
			€0
			€0
			€0
			€0
TOTAL	€0	€0	€0

INFORMATIONS

Eligibilité des dépenses

Sont éligibles les dépenses de fonctionnement correspondant à la mise en œuvre des actions décrites plus haut.
Ne sont pas éligibles les actions et postes particuliers de dépenses suivants :
- les actions dont l'exécution est antérieure au dépôt de la demande,
- les dépenses d'investissement et la maintenance des équipements,
- les salaires des personnels titulaires de fonction publique,
- la valorisation des mises à disposition et du bénévolat,
- les dépenses de fonctionnement non-inhérentes aux actions,
- les actions qui feraient déjà l'objet d'un soutien de la Région dans le cadre d'un autre dispositif.

Dépôt du dossier

Ce dossier doit être adressé, complet, à la Région, par voie électronique ou papier accompagné des pièces nécessaires listées ci-dessous :
- le présent **formulaire** de demande de soutien avec la description du projet, le plan de financement prévisionnel, mentionnant l'intégralité des coûts du projet, détaillant la nature de chaque dépense, équilibré en recettes et en dépenses, en HT si le bénéficiaire est assujetti ou récupère la TVA ou en TTC si le bénéficiaire n'est pas assujetti et ne récupère pas la TVA,
- un fichier présentant la **programmation annuelle des actions**,
- attestation d'assujettissement ou non à TVA pour les dépenses du projet,
- courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne,
- délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement ou le cofinancement indiqué,
- le **tableau des indicateurs** prévisionnels/réalisés N-1 et les indicateurs prévisionnels N.

CONTACTS

Emmanuel Galliot
emmanuel.galliot@bourgognefranchecomte.fr
03.81.61.62.79
ou
Yvonne Plisson
yvonne.plisson@bourgognefranchecomte.fr
03.81.61.55.44

RGPD

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne- Franche- Comté, service recherche et valorisation, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016 /679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne- Franche-Comté / Service recherche et valorisation, 4 Square Castan, CS 51 857, 25 031 Besançon cedex, ou par mail : contact.recherche@bourgognefranchecomte.fr. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 boulevard Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).